

que, au cours de cette campagne électorale, l'Association libérale a publié de grands écrits et de grandes réclames exhibant la photographie de communistes éminents qui, disait-elle, appuyaient le parti libéral, mon ami libéral qui vient de m'interrompre était membre du parti communiste? C'est un sale coup et je souhaite qu'il disparaisse de notre histoire.

M. Bennett: Je ne vois pas pourquoi vous y mêlez Grey-Nord.

L'hon. M. Rowe: Ne vous souvenez-vous pas?

M. Knight: C'est du dénigrement par ricochet.

M. McIlraith: C'est à cela que je voulais en venir en vous posant ma question.

M. Knight: C'est une méthode méchante, dégradante, et j'espère que les gens honnêtes et honorables n'y auront plus recours.

M. McIlraith: C'est à cela que je pensais.

M. Knight: Encore une fois, ce n'est que parmi les ignorants que les campagnes de dénigrement peuvent réussir. Dois-je rappeler à l'honorable député que c'est dans cette voie dangereuse que s'était engagé le monsieur qui a dirigé les destinées du parti libéral de la Saskatchewan pendant sept ou huit ans, au grand dam du parti, pour aboutir à l'échec et l'oubli politique. C'est ce qui arrive à ceux qui éclaboussent les autres. Il a recouru à ce procédé dans sa propre circonscription, non sans quelque succès.

Quelle sorte de gens sont ceux qui, d'après l'honorable député, sont peut-être des communistes? La presse du pays est-elle communiste? Je remarque depuis un jour ou deux, dans le *Daily Star* de Toronto, dans le *Windsor Star* et aussi dans le *Star Phoenix* de Saskatoon, excellent journal, entre parenthèses, publié dans la ville où je réside, des articles qui condamnent le Gouvernement et l'accusent de suivre à la Chambre une procédure anti-démocratique. Ces journalistes seraient-ils communistes? A-t-on remarqué des tendances communistes dans leurs éditoriaux?

J'ai lu dans un de ces journaux une dépêche concernant les ministres du culte à Toronto. Si je ne m'abuse, l'honorable représentant de Macleod appartient à une secte religieuse. Je ne m'étendrai pas là-dessus, mais n'empêche que c'est le même homme qui nous a traité de communiste. On me dit que c'est un ministre de l'évangile.

M. Coldwell: De quoi?

M. Knight: Eh bien, ... de quelque chose!

Une voix: Et que dire de celui qui siège devant vous?

M. Knight: J'ai de bonnes raisons d'être fier de l'honorable député qui siège à ma droite, et je sais qu'au fond, la Chambre elle aussi est fière de lui.

M. Byrne: Vous avez des illusions.

M. Knight: Je vais donc vous raconter ce qui s'est passé dimanche dernier à Toronto. Ces gens de robe, des ministres de l'église Anglicane et de la United Church, se sont réunis pour faire des prières spéciales demandant que soit préservée la liberté parlementaire de notre pays. Sont-ils des communistes? Tout le monde est-il à contretemps, sauf l'honorable représentant de Macleod?

Maintenant, monsieur le président, j'aimerais passer à certains commentaires sur ce projet de loi. Une chose ressort du tumulte qui a régné ici,—j'allais dire une chose permanente, mais j'ose croire qu'il ne s'agit pas de quelque chose de permanent,—c'est que le Gouvernement a décidé d'imposer au Parlement et au pays une mesure législative sans accorder à l'opposition, je dirai, une occasion suffisante de débattre cette mesure. C'est ainsi qu'une forte proportion de la population n'est pour ainsi dire pas représentée à la Chambre des communes à l'heure actuelle. Nombre de mes commettants m'ont demandé de me faire entendre sur cette question, mais je n'ai pu le faire avant aujourd'hui.

Le gouvernement en place prétend que ces dispositions rigoureuses tiennent au peu de temps dont il dispose, que la convention qu'il a signée avec la société qui nous occupe (possédée et dirigée presque exclusivement par des Américains) exige que cette mesure législative soit adoptée sous peu. Des personnes étrangères à la Chambre ont dit que le cabinet ferait tout aussi bien de mettre fin à la discussion dès maintenant,—c'est presque déjà fait, d'ajourner le Parlement et de gouverner au moyen de décrets du conseil. Mais les choses n'en sont pas encore là, car, grâce à certains journalistes et à l'opinion qui a été formée par les efforts des journalistes et des députés qui ont eu l'avantage de se faire entendre ici, les protestations ont été si nombreuses que le Gouvernement a jugé bon de permettre au moins une brève étude de quelques articles du projet de loi.

Pourquoi le temps fait-il défaut? Encore une fois, cette société est établie depuis cinq ans. Je me rappelle que le comité a été saisi de l'affaire. Il n'était pas question d'aide de l'État à ce moment-là: l'entreprise allait être financée au moyen de fonds privés; le tracé allait être entièrement canadien et on allait desservir les consommateurs canadiens. Ceux qui pilotaient le projet de loi ont ri quand on a dit que ce pourrait être tout autre chose qu'une entreprise dirigée par des Canadiens.